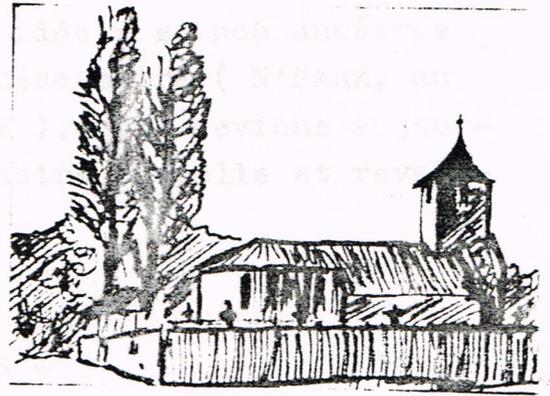


ASSOCIATION
VIVRE À N'HAUX
64 ARTHEZ DE BÉARN

NOTRE DAME DE N'HAUX



Un soir de décembre 1986, me recueillant dans le petit cimetière de N'Haux, une voix, derrière moi, s'élevait :

" Adieu mes amis de ce monde

Il se fait tard, séparons-nous,

Et ne pleurez pas sur ma tombe,

Mais plutôt, réjouissez-vous!

Réjouissez-vous, amis d'Arthez,

Amis de N'Haux, c'est promis,

Demain sera fête, et c'est écrit,

Notre chapelle sera sauvée.

Et ne pleurez plus sur ma tombe,

Car la Providence, en ces lieux,

Saura trouver le coeur, le monde

Pour que survive la maison de Dieu.

J'avais ainsi compris qu'il fallait dire à mes frères -" Réveillez-vous, on compte sur nous " et ne pas attendre, comme ce fut malheureusement le cas pour la chapelle d'ARRACQ pour laquelle, dans les années 1833, on se décida à la démanteler pour récupérer les matériaux afin de clôturer le cimetière et, dix ans plus tard, à vendre à l'encan les dernières ruines pour une somme de 600 francs!

C'est ainsi qu'est née, dans mon esprit, cette idée : si nos ancêtres avaient estimé qu'une chapelle à N'Haux était nécessaire (N'Haux, au XVIIIème siècle était une paroisse indépendante), nous devons aujourd'hui poursuivre dans ce sens, redonner vie à notre chapelle et revaloriser notre cimetière.

NOTRE DAME DE N'HAUX VEILLE SUR LES NOTRES -

Ainsi, mes amis, vous avez su répondre à cette invitation et je remercie tous ceux qui ont pu se libérer afin de prendre connaissance du message

ETAIENT PRESENTS à notre réunion, sous l'égide de M. le Curé J. de Balincourt, les familles :
 LAPEYRIGNE, LARQUIER, MARTIAL, CRAMPES, CAZALIS, BARRERE, PIZANT, GOURRIN
 GOUARDERES G., DEVILLEZ, DARRACQ, HAU, DUCLOS, DESTRADE, BEFFEYTE, DUFAU,
 GUARDERE J., PARNAUT, GOMES, POURAILLY, GUILHORRE.

Cette réunion d'information - du 19 février 1987 - nous a donc permis de nous mettre d'accord sur les points suivants :

1° - nécessité de nous associer pour penser à rénover la chapelle de N'Haux et, éventuellement, d'aménager, en extension, le cimetière.

2° - nécessité de fonder une association, type loi de 1901, pour regrouper, dans une forme active, les amis de N'Haux.

3° - nécessité de procéder rapidement aux démarches administratives afin de pouvoir démarrer les travaux d'urgence pour sauver la chapelle.

4° - nécessité de réunir - vendredi 27 février 1987 - le comité restreint de volontaires à la constitution du Comité de coordination et à l'élection du bureau.

5° - nécessité d'admettre l'idée de lancer des adhésions pour élargir l'association.

6° - nécessité de prévoir l'ouverture d'un compte CCP afin de donner à l'association des moyens d'oeuvrer et de réaliser rapidement cette restauration (car la chapelle de N'Haux fait partie, humblement, des chefs-d'oeuvre en péril)//

7° - les travaux de restauration de la chapelle seront entrepris et poursuivis dans un esprit de bénévolat.

Les cotisations, et, plus tard, les abonnements à un bulletin périodique, serviront à financer certains achats de matériaux indispensables, mais il sera toujours fait appel aux dons de matériaux que chacun pourra offrir à la communauté, pour le plus grand bien de Notre-Dame de N'Haux

8° - Les volontaires inscrits à la constitution du bureau sont :
MM. BARRERE, BEFFEYTE, DEVILLEZ, DUFAU, GOMES, LARQUIER B., MARTIAL,
PARNAUT, PISANT

Dans un prochain bulletin, nous vous donnerons la constitution de ce bureau.

Enfin, nos efforts seront récompensés à l'achèvement des travaux. Monsieur le Curé nous promet, d'avance, d'officier pour quelques baptêmes et mariages restreints. Pour les enterrements, la chapelle pourra permettre aux parents et amis des défunts un abri et un lieu de recueillement plus digne qu'actuellement.

VEUILLEZ FAIRE CONNAITRE NOTRE ASSOCIATION AUTOUR DE VOUS... ET MERCI
ENCORE DE VOTRE DEVOUEMENT


UN AMI DE N'HAUX